



Délégation de Marrakech

## COMPTE RENDU

**Objet** : 3<sup>ème</sup> édition de la Journée Régionale du Consommateur sous le thème :  
« Ensemble pour la protection des droits du consommateur : économiques, de représentativité et d'écoute »

**Lieu** : Chambre de Commerce, de l'Industrie et des Services de Marrakech.

**Date** : 13/03/2013.

La Délégation de Commerce et d'Industrie de Marrakech a organisé en collaboration avec les associations locales de protection du consommateur, le 13 Mars 2013, la 3<sup>ème</sup> édition de la journée nationale du consommateur, sous le thème « Ensemble pour la protection des droits du consommateur : économiques, de représentativité et d'écoute ».

Cette manifestation s'est déroulée à la Chambre de Commerce, de l'Industrie et des Services de Marrakech.

Le programme de cette manifestation a compris les allocutions de M. Délégué MICNT, M. Président de la CCIS, M. Président de la CRAPCM et M. Président de l'AMPOC, trois interventions et trois témoignages.

### les thèmes débattus :

- « la nutrition et la qualité » : Mr THIFA CHAFIQ, Chef Service Préfectoral d'Hygiène du Milieu à la Délégation de la santé de Marrakech.

- « contrôle de la qualité des produits industriels », M. Hassan El Ayachi, Ingénieur d'Etat, contrôleur qualité à la Délégation de l'Industrie, du Commerce de Marrakech.

## **Les témoignages :**

- M. ABDESSADEQ LAFRAOUI Vice secrétaire Général de la Fédération Marocaine des droits du consommateur et Président de l'Association Marocaine pour la Protection et l'Orientation du Consommateur (AMPOC).
  
- M. RACHDI EL YACOUBI MOHAMADI Président de la Confédération des Associations de Protection du Consommateur de la Région Marrakech Tensift Al Haouz (FRAPCM) et Président de l'Association de Protection des Consommateurs de la Région Marrakech Tensift Al Haouz.

## **L'assistance :**

Cet évènement a vu la participation de plus de 70 personnes dont la majorité des membres d'associations et des représentants de certaines administrations.

## **Le débat :**

La manifestation a été clôturée par un débat portant sur le contenu de la loi 31-08, ainsi que sur l'échange d'expériences entre les différentes associations de protection de consommateur présentes.

Le débat a porté aussi sur le contrôle de qualité comme moyen de protection du consommateur.

A la fin de la journée les associations ont émis leur souhait de mettre en place un guichet conseil pour l'orientation et l'information des consommateurs au niveau de la ville de Marrakech et de démultiplier les actions de sensibilisation en faveur du consommateur.